ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lutte et prévention

Question écrite n° 118649

Texte de la question

M. Christian Ménard attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les problèmes que posent les jeux d'argent à un certain nombre de Français. Une récente étude menée par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) avant l'ouverture du marché des jeux en France (juin 2010) révèle que 600 000 personnes connaissent des problèmes inhérents à ces jeux d'argent et de hasard. Cette enquête était effectuée dans le cadre du baromètre santé 2010 de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES). Au total, pour l'ensemble de la population, on estime que 0,9 % des Français (400 000) présentent un « risque modéré » et que 0,4 % sont des joueurs « excessifs » (200 000 personnes), soit 1,3 % de joueurs « problématiques ». Parallèlement, les mises à des jeux d'argent et de hasard seraient passées de 21,6 milliards d'euros en 2009 à 26,3 milliards en 2010 soit une augmentation de 22 % en un an. Il lui demande de bien vouloir préciser quelles mesures elle entend prendre en la matière.

Données clés

Auteur : M. Christian Ménard
Circonscription : Finistère (6e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 118649
Rubrique : Jeux et paris
Ministère interrogé : Santé
Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 septembre 2011, page 10235
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)